

COMPTE-RENDU

Réunion plénière de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Bièvre Liers Valloire

12/12/2006 – 16h – Beaurepaire

Ordre du jour de la réunion

- Présentation des travaux des 4 commissions thématiques
 - Budget prévisionnel des études
 - Programme de travail 2007
-

Synthèse de la réunion

- Le bilan des travaux des 4 commissions de travail a apporté des éléments pour la progression dans la phase d'état des lieux du SAGE. Le travail des commissions doit se poursuivre pour la mise en œuvre des études, en interne ou par des bureaux d'études.
- Les études proposées à l'issue de la 1^{ère} réunion de chacune des 4 commissions de travail ont été validées par les membres de la CLE.
- Le budget prévisionnel établi pour 2007 à partir des conclusions des 4 commissions de travail a été validé par les membres de la CLE. Il sera proposé et soumis au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Bièvre Liers Valloire.
- Le programme de travail pour 2007 sera à adapter en ce qui concerne les réunions d'information par secteurs destinées aux élus et au grand public en fonction des disponibilités laissées par les élections. Pour le reste, le programme est validé par les participants.

M le Sous-Préfet de Vienne et M. Pelissier, président de la CLE, accueillent les participants. M Pelissier rappelle l'ordre du jour et en introduction, présente le bilan des premières réunions des commissions thématiques.

1. Bilan des premières réunions des commissions thématiques

▪ Commission « Quantité »

Lors de la réunion plénière de la CLE du 28/06/2006, la création des quatre commissions de travail « Qualité », « Quantité », « Milieux et Risques » et « Information – Communication » avait été validée par la CLE. La première réunion de chacune de ces quatre commissions a eu lieu cet automne.

Il est ressorti, entre autres, de la réunion de la commission « quantité » qu'il était nécessaire de préserver la nappe profonde de la molasse, à la fois en terme de quantité et de qualité. La formation aquifère de la molasse alimente en partie la nappe des alluvions fluvio-glaciaires Bièvre Liers Valloire, mais cette alimentation demeure mal connue. A ce propos, M Bernard De Bellegarde, Syndicat Intercommunal des Eaux Valloire Galaure, précise que le syndicat qu'il représente, ainsi que le Syndicat Intercommunal des Eaux Epinouze – Lapeyrouse-Mornay, ont participé au financement de la thèse réalisée sur la nappe de la molasse dans le département de la Drôme. (Rémi de la Vaissière, 2006 consultable sur <http://www.lha.univ-avignon.fr/LHA-Th%E8ses.htm>). Un projet d'étude sur la molasse, sur un territoire plus étendu qui couvrirait les périmètres des SAGE Bourbre, Est Lyonnais et Bièvre Liers Valloire, est actuellement en réflexion.

Un autre point soulevé lors de la réunion de la commission « quantité » concerne la meilleure connaissance des captages privés à usage domestique. M De Bellegarde indique qu'il existe, pour ces forages notamment, le risque qu'ils ne soient pas réalisés en respectant les bonnes pratiques de forage. Ils peuvent alors augmenter le risque de pollution de la nappe.

▪ Commission « Qualité »

M Jean-Paul Nicolet, Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Pays d'Albon et responsable de la commission de travail « Qualité », présente la synthèse des échanges ayant eu lieu lors de la 1^{ère} réunion de cette commission de travail.

▪ Commission « approche globale : milieux et risques naturels »

M Freddy Martin-Rosset, Communauté de communes Rhône Valloire et responsable de la commission de travail « milieux et risques » présente la synthèse des échanges ayant eu lieu lors de la 1^{ère} réunion de cette commission de travail.

Cette présentation n'appelle pas de remarque particulière.

▪ Commission « Information – communication »

M Nicolet, responsable, avec l'aide de Mme Karen Simian, de la commission de travail « communication », présente la synthèse des échanges ayant eu lieu lors de la 1^{ère} réunion de cette commission de travail. Il regrette le manque d'élus présents.

M Martin-Rosset rappelle l'intérêt de s'appuyer sur les bulletins existants pour toucher le grand public. M Nicolet propose de débiter l'information sur ce qu'est un SAGE, ce qu'est la CLE,... et d'élaborer un logo pour l'identité du SAGE Bièvre Liers Valloire. Actuellement un logo provisoire a été créé (cf. questionnaire sur l'assainissement en PJ). Mme Cécile

Marqueste, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, insiste sur l'importance de sensibiliser les élus qui seront les futurs maîtres d'ouvrage du SAGE.

2. Propositions d'études, budget prévisionnel et programme de travail

▪ Propositions d'études

Concernant les études proposées, M Pelissier, précise que le SAGE doit s'élaborer sur des données d'actualité. Il existe doré et déjà des connaissances et de nombreuses études ont été réalisées sur le périmètre du SAGE. Il n'en demeure pas moins que certaines données sont obsolètes et par conséquent doivent être actualisées.

Sur l'étude proposée d'« état des lieux quantitatif et qualitatif de la nappe », M De Bellegarde rappelle l'utilité du modèle hydrogéologique de la nappe (BRGM, 1996). Cette simulation de nappe serait intéressante à utiliser dans l'avenir, après actualisation des données. Sous sa forme actuelle, elle ne permet pas de faire une gestion quantitative précise de la nappe.

Sur l'étude proposée d'« état des lieux qualité cours d'eau », M De Bellegarde souligne l'intérêt d'une étude portant sur l'ensemble des cours d'eau pendant une période similaire. Les études antérieures avaient été mises en œuvre à des dates différentes et ne permettaient pas une comparaison systématique des résultats obtenus sur les différents bassins versants.

M Jean-Claude Monnet, Fédération de Pêche de la Drôme, souhaiterait que l'étude prioritaire soit une étude de gestion de la quantité pour les cours d'eau. Il est précisé l'origine souterraine de la plupart des cours d'eau du bassin (sources de trop plein de la nappe). Les études « état des lieux de la qualité cours d'eau », par les mesures de débit d'étiage qu'elle devrait apporter, et « état des lieux qualitatif et quantitatif de la nappe » pourraient en partie répondre à cette problématique. L'étude proposée par M Monnet paraît prématurée pour la phase d'état des lieux, en revanche elle pourrait effectivement intervenir dans la suite du SAGE, lorsque la gestion quantitative de l'eau sera au cœur de la discussion. M Monnet précise qu'il sera important de connaître, sous forme d'éléments techniques précis, les apports d'eau et les besoins en eau pour gérer la ressource. Dans un premier temps, le suivi de la nappe et l'étude de la corrélation entre niveaux piézométriques et débits des cours d'eau apporteront des éléments de connaissance importants. Les différents constats de faibles débits, voire d'assecs « anormaux » de certains cours d'eau, et de baisses du niveau piézométrique de la nappe font reconnaître par l'ensemble des participants que les eaux de crue sont un excellent moyen de recharger la nappe et par conséquent d'avoir un impact positif sur les cours d'eau.

Concernant l'étude « bilan de l'assainissement », qui sera réalisé en interne, M Nicolet soumet le questionnaire aux participants. Il est joint au compte-rendu pour commentaires et validation des membres de la CLE.

Les participants valident les études proposées pour la phase d'état des lieux du SAGE.

▪ Budget prévisionnel

M Nicolet rappelle que la CLE propose un budget et le soumet au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique Bièvre Liers Valloire (SIAH BLV), structure porteuse du SAGE. Le SIAH BLV joue le rôle de gestionnaire. Il organisera également la consultation des bureaux d'études qui répondront aux appels d'offre. Si nécessaire, il pourra faire appel à des appuis techniques pour l'aider dans ses choix.

Les participants valident le budget prévisionnel proposé pour 2007.

▪ **Programme de travail prévisionnel pour 2007**

Une correction est apportée par M Nicolet concernant le programme de travail 2007 proposé. Les réunions d'information, prévues au printemps, pourraient en effet être reportées à l'automne du fait des élections présidentielles et législatives qui vont mobiliser les élus à cette période.

Le programme de travail prévisionnel pour 2007, modifié après la remarque de M Nicolet, est validé par les participants.

M le Sous-Préfet conclue la séance en rappelant la longue et difficile mise en place de la CLE. Il constate aujourd'hui que le SAGE avance et souhaite que cela continue ainsi.

Le Président de la Commission Locale de l'Eau
Maurice PELISSIER

Liste des présents

Etaient présents :

Nom Prénom	Organisme
M AUBERT Gabriel	Sous-Préfet de Vienne
Mme NICOROSI Brigitte	Sous-Préfecture de Vienne
Mme ALZATE Luisa	Région Rhône-Alpes
M BENOIT Gérard	Fédération de Pêche Isère
Mlle BERNADOU Julie	Chambre d'Agriculture de l'Isère
M BUDILLON-RABATEL Jean	UNICEM
M DE BELLEGARDE Bernard	Syndicat Intercommunal des Eaux Valloire Galaure
M DELLA ROSA Gilles	DRIRE
M GUERRY Jean-Louis	Communauté de Communes du Pays Roussillonnais et Syndicat du Lambroz et des Gouttes
M JAILLOT Maurice	Syndicat Intercommunal des Eaux de Beaurepaire – St Barthélemy
M MARILLAT Robert	Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Bièvre-Liers-Valloire
Mme MARQUESTE Cécile	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse - Délégation Rhône-Alpes
M MARTIN-ROSSET Freddy	Communauté de Communes Rhône-Valloire
M MONNET Jean-Claude	Fédération de Pêche Drôme
M NICOLET Jean-Paul	Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Pays d'Albon (SIAPA)
M NUCCI Christian	Vice-Président du Conseil Général de l'Isère
M PELISSIER Maurice	Communauté de Commune du Territoire de Beaurepaire
M PEROUZE Jean-Luc	FRAPNA Drôme
M PERRICHON André	Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique Bièvre Liers Valloire
M PETIT Jean-Luc	Chambre d'Agriculture de l'Isère
M RAYMOND Jean-Luc	Délégation Régionale du Conseil Supérieur de la Pêche Rhône-Alpes
M VALLANTIN Gilbert	Communauté de Communes Pays de Chambaran
Mme FROGER Valérie	Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) La Côte St André
Mlle GRAVIER Annabel	Animatrice du SAGE Bièvre Liers Valloire

Etaient excusés :

Nom Prénom	Organisme
Mme ALEXANDRE-BIRD Agnès	DDASS Isère
M BARBIER Jean-Pierre	Communauté de communes Bièvre Liers
M BIANCHERI Gabriel	Conseiller Général de la Drôme
M CHALEON Aimé	Conseiller Général de la Drôme
M CHAUMONTET Gérard	Vice-Président du Conseil Général de la Drôme
M DALLEST Jean	MISE DDAF Isère
M DELPRAT Michel	DIREN Rhône-Alpes
M Le Directeur	DDASS Drôme
Mme GEHIN Chantal	UFC que choisir
M GENTHON Alain	Vice-Président du Conseil Général de la Drôme
M GRASSET Eric	Conseiller Régional Rhône Alpes

Nom Prénom	Organisme
M MIGNOT Philippe	Conseiller Régional Rhône Alpes
M RAMBAUD Didier	Conseiller Général Isère
M SAN FILIPPO Salvatore	FRAPNA Isère
M VETTE René	Communauté de Communes Bièvre Toutes Aures